



Accusé de réception en préfecture  
02B-242000354-20240318-CONS-AG-24-032-DE  
Date de télétransmission : 02/04/2024  
Date de réception préfecture : 02/04/2024

**CUMUNITÀ  
D'AGGLUMERAZIONE  
DI BASTIA**

*Conseil du 18 mars 2024*

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL**

**DE LA**

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BASTIA**

**OBJET : ATTRIBUTION PAR LA CAO DU MARCHÉ N°23011DTIST - TRAVAUX DE MODERNISATION  
DU STADE ARMAND CESARI – LOT N°12 : ÉCLAIRAGE DU STADE**

**PRÉSENTS :** BATTESTI Gilles, BERTOLUCCI Marie-Christine, BIAGGINI Jean-Jacques, CALLIER Jeanne, DE GENTILI Emmanuelle, GIAMARCHI Marie-Dominique, LACAVE Mattea, LEONARDI Jean-Charles, LORENZI Thérèse, LOMBARDO Florence, MONDOLONI Jean-Martin, MORGANTI Julien, MUSSIER Emma, PADOVANI Marie-Hélène, PELLEGGRI Leslie, PERETTI Philippe, PETRI-GUASCO Emmanuel, PERFETTINI Martine, POLIFRONI Bruno, POLISINI Ivana, POZZO DI BORGO Louis, ROMITI Gérard, SALGE Hélène, SAVELLI Jean-Michel, SAVELLI Pierre, SIMONI Pierre-Baptiste, TIMSIT Christelle

**ONT DONNÉ POUVOIR :**

LINALE Serge à ROMITI Gérard  
MALAFRONTÉ Christine à BERTOLUCCI Marie-Christine  
COLOMBANI Carulina à LACAVE Mattea  
PADOVANI Jean-Jacques à PADOVANI Marie-Hélène  
SIMONPIETRI Pierre-Michel à POZZO DI BORGO Louis  
TIERI Paul à SAVELLI Pierre  
ROSSI Michel à MUSSIER Emma

**ABSENTS :**

MASSONI Jean-Joseph, MILANI Jean-Louis, PIPERI Linda, SIMEONI Gilles, VESPERINI Françoise,  
ZUCCARELLI Jean

**QUORUM : 21**

M. SIMONI Pierre-Baptiste est désigné secrétaire de séance.

**OBJET : ATTRIBUTION PAR LA CAO DU MARCHÉ N°23011DTIST - TRAVAUX DE MODERNISATION DU STADE ARMAND CESARI – LOT N°12 : ÉCLAIRAGE DU STADE**

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Commande Publique entré en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2019 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2021-09-28-00002 du 28 septembre 2021 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Considérant la consultation lancée le 18/12/2023 sous forme d'appel d'offres ouvert pour l'attribution du marché public n°23011DTIST – Lot n°12 (Éclairage du stade) ;

Vu le rapport d'analyse des offres établi par le Direction des Travaux, de l'Ingénierie et des Services Techniques de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu la décision de la Commission d'Appel d'Offres du 11 mars 2024 ;

Considérant l'avis favorable du Bureau du 11 mars 2024 ;

Vu le rapport présenté ce jour au Conseil ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré, **à l'unanimité** ;

**APPROUVE**

La procédure d'appel d'offres ouvert lancée pour l'attribution du marché n°23011DTIST - Travaux de modernisation du stade Armand Cesari – Lot n°12 (Éclairage du stade) ;

**PREND ACTE**

De la décision de la Commission d'Appel d'Offres du 11 mars 2024 d'attribuer le marché public n°23011DTIST – Lot n°12 (Éclairage du stade) à la **SARL SIGEC**, sise 1 chemin Mermucciu - 20600 Furiani (n° Siret : 389 872 607 00020) pour un montant de 981 510 € HT (correspondant à l'offre de base + la PSE) ;

**AUTORISE**

Le Président à signer le marché public correspondant, ainsi que tous documents se rapportant à ce dossier ;

**DIT**

Que les crédits sont prévus au budget principal de la Communauté d'Agglomération de Bastia, AP 3029 ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



**LE PRÉSIDENT**

*[Signature]*  
**Louis POZZO DI BORGO**